

Flûte traversière 602

Fiche de cours



Nombre de crédits :	22
Prérequis :	Flûte traversière 601
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Flûte traversière	Q2	1
Pratiques dirigées	Flûte traversière	Q1	1
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1
Prestation artistique certificative	Flûte traversière	Q1Q2	3

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles du répertoire de la flûte traversière et du piccolo, du XVIIe au XXIe siècle. Cette formation vise entre autre à mettre en œuvre tous les outils permettant une analyse au service de l'interprétation de ses œuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux.

*1,2,3,4,7

Sources et contenus

Afin de s'orienter dans la littérature et la documentation musicales, différents répertoires seront abordés, selon les besoins de chaque étudiant ; ils comprendront au minimum des œuvres issues du répertoire contemporain, différentes études de styles variés. Des pièces classiques et romantiques ainsi que quelques pièces issues du répertoire baroque. La pratique des gammes et des arpèges sera obligatoire.

*2,3,6

Méthode

Cours individuels basés sur un travail technique et de réflexion musicale ; la présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est obligatoire 3 heures par semaine afin d'améliorer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux de groupe.

*5

Évaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes.

-Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur ;

-Prestation artistique formative: évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre portant sur un programme de durée différente suivant l'année sera préparé. 20' au minimum seront présentées devant le jury qui est constitué du professeur et dans la mesure du possible de l'assistante. Eventuellement, d'autres enseignants du conservatoire de Bruxelles peuvent être amenés à siéger dans le jury. Au minimum 1 pièce sera exécutée de mémoire. Il sera obligatoire de présenter des gammes et arpèges.

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre portant sur un programme de 30' à 45' sera préparé suivant l'année, comportant des œuvres différentes de l'évaluation du premier quadrimestre ; 20' au moins seront présentées devant un jury. Au minimum 1 pièce sera exécutée de mémoire.

*Références au Cadre de Compétences Musique

